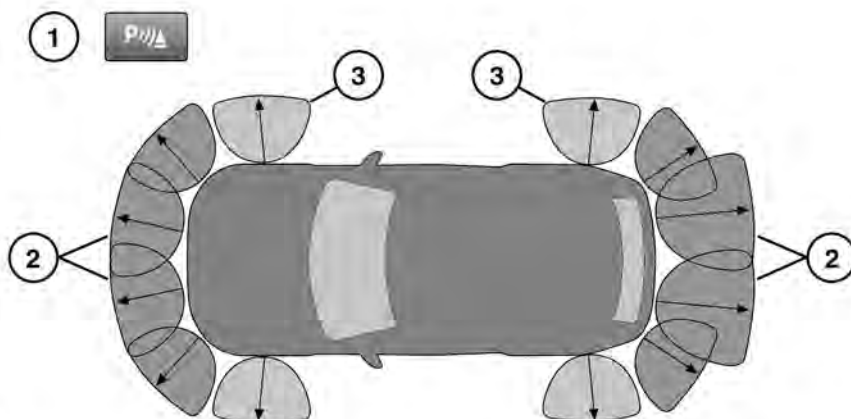


UTILISATION DE L'AIDE AU STATIONNEMENT



E174961

1. Commutateur d'aide au stationnement. Situé à côté de l'écran tactile.
2. Zones de détection du capteur d'aide au stationnement.
3. Zones de détection du capteur de commande d'aide aux manœuvres de stationnement à 360°.



Le capteur d'aide au stationnement et le capteur de commande d'aide aux manœuvres de stationnement à 360° ne détectent pas les objets, enfants et animaux en mouvement tant qu'ils ne se trouvent pas à une distance dangereusement proche. Faites toujours preuve d'une extrême prudence pendant les manœuvres.



Le capteur d'aide au stationnement et le capteur de commande d'aide aux manœuvres de stationnement à 360° peuvent ne pas détecter certaines obstructions (comme les poteaux étroits ou les petits objets au ras du sol).



Si des accessoires tels qu'une barre d'attelage sont installés à l'arrière du véhicule, faites très attention lors des manœuvres en marche arrière. Les capteurs arrière n'indiquent que la distance entre le bouclier et l'obstacle.

Remarque : si une remorque est attelée à une prise de remorque agréée Jaguar Land Rover, les capteurs arrière sont désactivés.

Les systèmes d'aide au stationnement et de commande d'aide aux manœuvres de stationnement à 360° aident le conducteur à manœuvrer dans les espaces clos.

Lorsqu'elle est activée, la fonction de repérage des objets à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule s'affiche sur l'écran tactile. Les quatre capteurs d'angle offrent une visibilité à 360° pour surveiller les côtés du véhicule lors de l'utilisation de la commande d'aide aux manœuvres de stationnement. Lorsque le véhicule passe à proximité d'un objet se trouvant dans la portée du capteur, les systèmes intégrés du véhicule calculent sa trajectoire dans la zone surveillée par la commande d'aide aux manœuvres de stationnement à 360°.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, des capteurs ne détectent pas tout objet ou personne approchant sur le côté du véhicule. En outre, lorsque le véhicule démarre, aucune information sur ces objets/personnes n'est fournie par les capteurs. Dans ces deux cas, un X s'affiche sur l'écran tactile au niveau des angles morts du véhicule.

Les capteurs avant, latéraux et arrière extérieurs surveillent une zone de 1,2 m autour du véhicule. Les capteurs arrière intérieurs surveillent une zone de 1,8 m à l'arrière du véhicule.

Le système d'aide au stationnement est automatiquement activé lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée. Les capteurs avant, arrière et latéraux sont ensuite activés. Les capteurs restent actifs jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 16 km/h (10 mi/h).

Si un rapport de marche avant est ensuite sélectionné, les capteurs avant, arrière et latéraux restent actifs jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 16 km/h (10 mi/h).

En maintenant le commutateur d'aide au stationnement (1) enfoncé pendant trois secondes, le système d'aide au stationnement passe en mode activation automatique, les capteurs avant et latéraux sont ainsi activés lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h en marche avant. La LED du commutateur d'aide au stationnement s'allume pour confirmer la sélection. Le mode activation automatique reste actif une fois le contact coupé, puis rallumé. Pour désactiver le mode activation automatique, appuyez pendant trois secondes sur le commutateur d'aide au stationnement. Le témoin LED du commutateur d'aide au stationnement s'éteint pour confirmer.

Remarque : pour activer manuellement les capteurs avant et latéraux en marche avant, appuyez brièvement (moins de trois secondes) sur le commutateur d'aide au stationnement. Le témoin LED s'allume pour confirmer. Appuyez à nouveau sur le commutateur pour désactiver l'utilisation temporaire de cette fonction. Le témoin LED s'éteint pour confirmer.

Remarque : le système d'aide au stationnement est toujours temporairement désactivé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h).

Lorsque des objets sont détectés, le système émet un signal sonore dont la fréquence augmente à mesure que le véhicule s'approche de l'objet. Le signal sonore devient continu lorsque l'objet se trouve à 300 mm du véhicule.

Remarque : le signal sonore s'arrête lorsque la distance entre le véhicule et l'objet reste constante.

Remarque : si le système d'aide au stationnement ne détecte pas la présence d'un objet susceptible d'entrer en contact avec le véhicule, il n'affiche aucune information de repérage sur l'écran tactile.

Remarque : pour conserver précision et performances, les capteurs doivent rester propres. Voir page 264, **CAPTEURS ET CAMÉRAS**.

DÉFAUT DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

Si une panne du système est détectée, une longue tonalité aiguë retentit et le témoin du commutateur se met à clignoter. En outre, une image et un message d'aide au stationnement s'affichent sur l'écran tactile. Contactez un distributeur/réparateur agréé dès que possible.

CAMÉRA ARRIÈRE



Il incombe au conducteur de détecter les obstacles et d'estimer leur distance par rapport au véhicule en marche arrière.

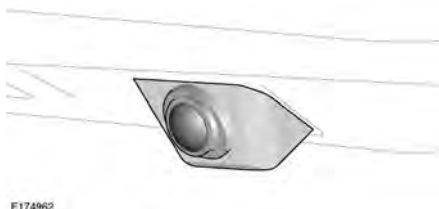


Il est possible que la caméra ne puisse pas détecter certains objets en surplomb ou des barrières risquant d'endommager le véhicule.



La caméra doit rester propre et exempte de débris ou obstructions tels que des autocollants, des débris, des feuilles, de la boue, de la neige, de la glace, du gel ou des insectes. Une caméra souillée peut fausser les calculs du système et donner de fausses indications.

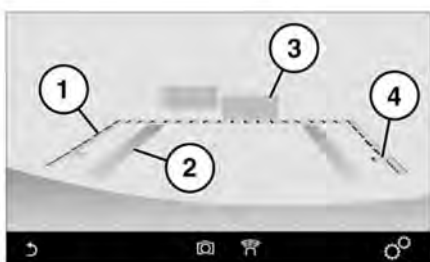
Le système de caméra arrière situé au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière affiche une image de la vue arrière pour faciliter les manœuvres en marche arrière.



Lorsque la marche arrière (**R**) est sélectionnée, une image de la vue à l'arrière du véhicule s'affiche automatiquement en grand angle et en couleur sur l'écran tactile. Sur l'image se superposent les lignes de guidage en marche arrière et une indication des capteurs activés.

Remarque : les véhicules équipés d'un système de caméras périphériques peuvent également diviser l'image de la vue arrière de l'écran, pour afficher une autre vue à 360°. Voir page 100, **COMMANDES DE L'ÉCRAN TACTILE**.

Remarque : la caméra arrière a priorité sur l'affichage des aides au stationnement. Pour annuler à tout moment l'affichage de la caméra arrière, appuyez sur le bouton du **Menu d'accueil** ou sur la touche de retour.



E164947

1. Ligne pointillée : largeur de sécurité du véhicule, rétroviseurs inclus.
2. Ligne continue : chemin projeté sur base de la position actuelle du volant.
3. Activation de capteur de stationnement : une zone teintée apparaît pour indiquer quels capteurs arrière sont activés.
4. Ligne de guidage d'accès à l'espace de chargement : ne reculez pas au-delà de ce point si l'accès à l'espace de chargement est nécessaire.

Remarque : la qualité de la vue des caméras peut varier en fonction des différentes conditions d'éclairage.

Pour régler la caméra arrière en marche arrière (R), appuyez à n'importe quel endroit sur l'écran tactile pour afficher les options utilisateur.

Remarque : les menus/icônes des options utilisateur sont différents pour les véhicules équipés d'un système de caméra arrière uniquement ou d'un système de caméras périphériques.

Pour les véhicules avec uniquement une caméra arrière, appuyez sur l'une des options utilisateur, puis sur l'icône de retour :



Appuyez pour activer ou désactiver les lignes de guidage d'aide au stationnement.

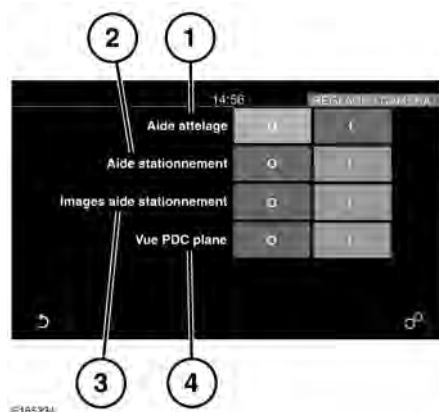


Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les graphiques des capteurs actifs.



Effleurez pour activer ou désactiver les lignes de guidage d'aide à l'attelage. Utilisez cette fonction pour faciliter le processus de guidage du véhicule sur le crochet d'attelage. Une ligne unique est affichée pour le guidage en marche arrière. Voir page 123, **GUIDAGE D'ATTELAGE**.

Sur les véhicules équipés d'un système de caméras périphériques :



1. **Aide attelage :** sélectionnez **Arrêt** ou **Marche**. Voir page 123, **GUIDAGE D'ATTELAGE**.
2. **Aide stationnement :** sélectionnez **Arrêt** ou **Marche**.
3. **Images aide stationnement :** sélectionnez **Arrêt** ou **Marche**.

4. Vue PDC plane : sélectionnez **Arrêt** ou **Marche**.

L'affichage de la caméra arrière disparaît de l'écran tactile dans les cas suivants :

- Un rapport de marche avant est sélectionné pendant plus de cinq secondes.
- Un rapport de marche avant est sélectionné et/ou la vitesse du véhicule est supérieure à 18 km/h (11 mi/h).

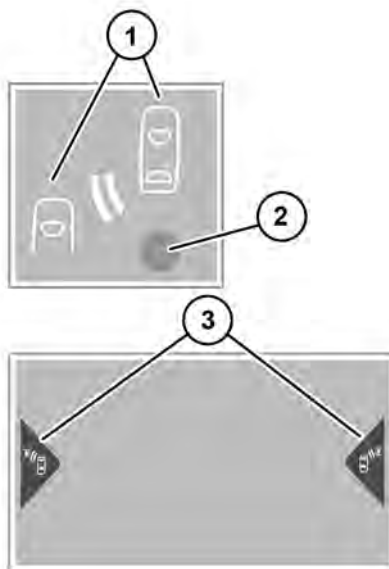
DÉTECTION DU TRAFIC EN MARCHÉ ARRIÈRE



Le système de détection du trafic en marche arrière (RTD) vient s'ajouter, et non se substituer, à une conduite prudente et à l'utilisation des rétroviseurs extérieurs et intérieur.

Remarque : le RTD est automatiquement désactivé lorsqu'une remorque est attelée et que l'aide au stationnement est activée.

En plus de la caméra arrière, le système RTD avertit le conducteur de tout véhicule en mouvement de chaque côté susceptible d'entraîner un accident lors de manœuvres en marche arrière.



E176268

1. Un témoin d'avertissement orange se met à clignoter sur le rétroviseur extérieur concerné et un signal sonore retentit pour signaler la présence d'un véhicule en mouvement.
2. Lorsque le RTD est désactivé, un voyant orange s'affiche sur les deux rétroviseurs extérieurs.
3. L'écran de la caméra arrière ou l'écran d'aide au stationnement affiche une icône d'avertissement sur le(s) côté(s) correspondant(s) de l'écran.

Pour commuter entre les écrans de caméra arrière et d'aide au stationnement, appuyez sur l'image de la caméra ou l'icône **Caméras** en fonction de l'image souhaitée.

Le système peut être activé ou désactivé via le menu du panneau d'instruments.

Voir page **65, MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS.**

CAPTEURS DE DÉTECTION DU TRAFIC EN MARCHÉ ARRIÈRE

Le système RTD se désactive automatiquement si l'un des capteurs est partiellement ou complètement obstrué.

Le témoin orange s'allume sur les rétroviseurs extérieurs et le message **Capteur de circulation en marche arrière obstrué** apparaît sur l'afficheur de messages.

Vérifiez que rien n'obstrue le bouclier arrière et qu'il n'est pas recouvert de glace, givre, neige, boue ou saletés.

Si un défaut d'un capteur radar est détecté, un témoin de couleur orange s'allume dans les rétroviseurs extérieurs et le message **Détection de trafic en marche arrière non disponible** apparaît sur l'afficheur de messages.

Remarque : même si le défaut détecté n'affecte que le capteur radar d'un côté du véhicule, tout le système est désactivé. Si le défaut est temporaire, le système fonctionne correctement une fois le moteur coupé puis rallumé.

Si un défaut se produit, consultez un distributeur/réparateur agréé.